

## Les nouvelles règles d'attribution des greffons,

Professeur Didier SAMUEL  
Centre Hépato Biliaire - Hôpital Paul Brousse

Jusqu'à récemment, l'Agence de la Biomédecine attribuait les greffons hépatiques selon le groupe sanguin à une équipe qui choisissait elle-même au sein de sa liste le patient à transplanter. Les critères retenus par l'équipe étaient laissés à son appréciation et pouvaient inclure la gravité du patient, la date d'inscription en liste d'attente et des compatibilités de taille ou virales entre le donneur et le receveur (compatibilité pour le CMV). Il y avait cependant des priorités, les super-urgences pour les patients atteints d'hépatites fulminantes ou d'une insuffisance hépatique aigue dans la première semaine post-transplantation hépatique, les priorités pédiatriques, des priorités pour les doubles-greffes foie-rein et des priorités dites urgences régionales pour les patients atteints d'une cirrhose grave qui étaient priorisés uniquement au niveau régional, la France étant séparée en 7 régions de prélèvement et de distribution des greffons.

Ces dernières années il était apparu des disparités importantes dans les durées d'attente de la transplantation hépatique selon les centres et surtout selon les régions. L'Ile de France étant la région la plus défavorisée. Dans certains centres la médiane d'attente du greffon était de 0,7 mois. Il apparaissait que des patients avec des cirrhoses graves risquaient de décéder sur la liste d'attente de certains centres alors que des patients avec des pathologies hépatiques moins sévères étaient transplantés beaucoup plus rapidement dans d'autres centres en France.

Depuis le 6 mars 2007, il est mis en place un nouveau score sous l'impulsion de l'Agence de la Biomédecine (voir le score). Ce score tient compte de la gravité de la cirrhose en prenant en compte le score de Meld ; en cas de carcinome hépato cellulaire, de la taille de la tumeur selon la classification TNM. L'objectif étant que les patients avec un CHC TNM 1 aient un délai d'attente (DA) inférieur à 12 mois) et cas de CHC TNM supérieur ou égal à 2 un délai d'attente inférieur à 6 mois.

Le score intègre également les hépatopathies métaboliques (neuropathies amyloïdes héréditaires, polykystoses hépatiques) pour lesquelles le délai d'attente doit être inférieur à 12 mois, la retransplantation pour laquelle le délai d'attente doit être inférieur à 6 mois et le score tient compte également

de la distance entre le donneur et le receveur et la présence ou non d'un foie en local (dans le même hôpital que le centre de transplantation).

Au total : l'application de ce nouveau score va entraîner les points suivants :

- La priorité super-urgence et pédiatrique persiste de même que la priorité pour les doubles- greffes.
- En cas de greffon local, et en l'absence d'autre priorité, une priorité très forte est donnée par le score à l'équipe dite locale, ce qui peut représenter à peu près 30 % des greffons.
- Pour le reste 35 à 40 % des greffons nationaux, le score national tel qu'il est sera appliqué et les équipes seront appelées pour un patient nominativement. Les premières utilisations de ce score permettent d'observer que les patients ayant une cirrhose très grave, avec un score de Meld très élevé, devraient être greffés rapidement ainsi que les CHC sur cirrhose. Le groupe qui pâtit le plus de ce nouveau score sont les hépatopathies métaboliques qui sont à l'heure actuelle défavorisées. Il est prévu une réévaluation régulière de ce score pour l'affiner et corriger les inégalités. Un collège d'experts est nommé pour donner des points artificiels aux patients nécessitant une transplantation rapide mais non favorisée par le score.

## Les composantes du score national foie

- $SCORE_{FV1} =$ 
  - $1000.f_1(MELD_R)$
  - $+ 200.f_2(CHCTNM_{1;R}; DA_R; \text{seuil}_2=12)$
  - $+ 200.f_2(CHCTNM_{\geq 2;R}; DA_R; \text{seuil}_2=6)$
  - $+ 150.f_{2''}(HMFS_R; DA_R; \text{seuil}_{2''}=12)$
  - $+ 80.f_{2'''}(ReTr_R; DA_R; \text{Seuil}_{2'''}=6)$
  - $+ 10.f_3(DA_R)$
  - $+ 300.f_4(\text{Dist}_{R;D}; \text{Sdist}(\text{Equipe}_R))$
  - $+ 10000.f_5(\text{CentrePrel}_D; \text{Equipe}_R)$

• avec  $f_i, i \in [1; 5]$ , une fonction variant entre 0 et 1

---